

Vendredi 22 février 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Perturbations et interdictions de circulation à Châteauroux

Plusieurs arrêtés d'interdiction de stationnement et/ou de circulation ont été pris sur diverses rues de la ville pour permettre la bonne tenue des travaux. Voici ceux qui entraîneront une gêne particulière pour les usagers.

Travaux de mise en conformité d'arrêts de bus

Le couloir de circulation sera réduit aux abords du chantier et le stationnement interdit :

- place La Fayette, du 5 au 22 mars 2019,
- avenue Marcel-Lemoine, du 11 mars au 5 avril 2019,
- avenue de Verdun, du 15 mars au 5 avril 2019.

Les travaux n'excéderont pas une semaine par arrêt de bus.

Selon les cas, les usagers seront invités à se rendre à l'arrêt suivant.

Boulevard Croix-Normand

Les travaux se dérouleront dans la période du 25 février au 15 mars 2019. La durée des travaux n'excédera pas trois jours. La circulation sera interdite côté des numéros impairs entre l'avenue John-Kennedy et l'avenue de Verdun. Toutefois, les riverains pourront accéder à leur domicile. Le stationnement sera interdit aux abords du chantier. Une déviation sera mise en place par les voies adjacentes.

Rue des Soupirs

Afin de permettre prochainement l'élargissement des trottoirs, la création de places de stationnement et le réaménagement du carrefour, sécurisé avec la création d'un plateau, une entreprise va intervenir pour effectuer des travaux de débroussaillage et d'abattage. La circulation sera ponctuellement perturbée. Durant cette période, des nuisances sonores seront perceptibles.

CONTACT PRESSE

Christophe Le Bris

christophe.lebris@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 33 19

www.chateauroux-metropole.fr